

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de la Convocation :	14 août 2024
Date de publication :	5 septembre 2024
Conseillers en exercice :	11
Présents :	9
Votants :	9

Le 4 septembre 2024
à 18 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle du Conseil Municipal, **sous la présidence** de Mme Carole THOUESNY, Maire.

Étaient présents:

Mmes Valérie BEAUSEIGNEUR – Corinne HOFFEL - Lysiane PY - Myriam PETHITHORY - Pascale PION
MM Daniel BERTHAUD - Olivier CARREY - Gérard BOICHOT formant la majorité des membres en exercice.

<u>Résultat du vote</u>	
- Pour :	9
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Absents excusés :

Mme - Céline SCHWARTZ
M Jean-Pierre MUSSIO

Procurations :

Néant

M. Gérard BOICHOT a été élu **secrétaire**.

OBJET: Pays de Montbéliard Agglomération : Plan de Mobilité (PDM)

Le Maire expose que dans le cadre de la révision du Plan de Mobilité (PDM) de Pays de Montbéliard Agglomération, le projet a été arrêté en séance du Conseil Communautaire le 26 juin 2024.

Conformément aux dispositions de l'article L 1214-15 du code des transports, il doit être soumis à l'avis des Personnes Publiques Associés.

Les élus font remarquer que les problèmes liés aux transports en commun ne sont pas réglés dans ce projet, notamment pour se rendre à la Gare TGV et à l'Espace Médian.

Une baisse de cadencement des bus en direction de l'hôpital et de la Gare a d'ailleurs été constatée depuis le lancement de la gare TGV.

Le projet reste ambitieux sur le papier mais sera-t-il vraiment suivi d'actions concrètes ?

L'exposé du Maire entendu, les élus émettent à l'unanimité des votants, un avis défavorable au projet de révision du Plan de Mobilité arrêté par le Conseil communautaire le 26 juin 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

DASLE, le 5 septembre 2024

Madame le Maire,




Carole THOUESNY

Envoyé en préfecture le 11/09/2024
Reçu en préfecture le 11/09/2024
Publié le 11 SEP. 2024
ID : 025-212501969-20240904-DCM_20245_45-DE